



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES



***Vous avez besoin d'aide ou
vous avez des questions
sur :***

*L'impôt sur le revenu et le prélèvement à la source
La taxe d'habitation et la taxe foncière
Le paiement d'un service public local (crèche, cantine scolaire,...)
Le paiement des amendes*

Votre espace particulier sur impots.gouv.fr

**La direction départementale des
Finances publiques
est à votre écoute pour vous répondre
sur ces questions**



01 30 84 06 25



de 9h à 12h

de 13h30 à 16h00